

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

editorial

En ce début d'année, nous faisons.... le bilan de la précédente !

Or, nous sommes malheureusement peu satisfaits de l'évolution des conditions de vie des habitants. Notre sondage a démontré que nos membres, dans une large majorité, souffraient des conditions de circulation au centre. Le résultat du vote sur l'autonomie des communes en matière de circulation sur les routes secondaires nous a bien évidemment déçus.

Les causes de ce résultat ?

D'abord, les opposants ont mené une campagne appuyée par des moyens importants, sans commune mesure avec ceux des partisans de cette loi (dont nous faisons partie).

Ensuite, il est probable que ce refus reflète la peur qu'inspirait une modification globale des conditions d'aménagement, avec à la clef le spectre d'un bouchon généralisé évoqué avec mauvaise foi par les opposants.

En clair, tout le monde est d'accord de mettre en place des zones piétonnes ou résidentielles devant chez lui, mais souhaite partout ailleurs pouvoir se déplacer le plus rapidement possible.

Pour pallier à cela, il faut sans doute prévoir des aménagements quartier après quartier, rue après rue.

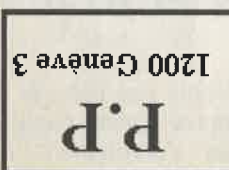
En ce qui concerne notre périmètre, il nous semble nécessaire de développer des aménagements qui permettent aux piétons de se déplacer en sécurité. De plus, nous sommes préoccupés par le peu d'attention dont a bénéficié la Vieille-Ville, par rapport à la plupart des communes bien mieux équipées.

Des raisons d'espérer ?

Les modifications intervenues à la suite des récentes élections ne peuvent qu'inciter à l'optimisme. Indépendamment de toute considération politique, et sans pour autant tirer sur l'ambulance, force est de constater que les dysfonctionnement

Numéro 84 - printemps 02 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: Ph. Huguelet, M-F Spielmann
Tirage 2000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 GENEVE 3



Andréanne SAUTTER
4, rue St-Victor
1206 GENEVE

Le printemps s'approche, ainsi que

LA FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE qui a lieu le samedi 23 mars sur le thème "les jardiniers"

11 heures, les enfants des écoles du quartier se rassemblent avec la Guggenmusik DEK'ONEX sur la Promenade de St-Antoine et le cortège défilera: de la rue des Chaudronniers par le Bourg-de-Four, la rue de la Fontaine, les rues Basses, la Cité, la Grand-Rue pour arriver à la Treille pour la fête
(ou aux Canons, en cas de pluie, mais il fera beau comme chaque année).



*Le programme de la fête,
dès 12h et tout l'après-midi:*

12 heures discours de Madame le Sautier
12 h 15 DEK'ONEX lance la fête en musique
suivi d'un concert par LES COLLEGUES PASHA
et pour terminer, le groupe
CHUCHICHÄSCHTLI amusera la foule

- les enfants trouveront un espace contes et disco sous une tente
- de nombreux jeux seront installés pour eux par la Ludothèque

ils pourront se distraire avec

- un concours de brouettes, une animation de cirque, une Piñata, une pêche miraculeuse, et un loto
- la Madeleine des enfants propose des plantations de graines pour les amateurs de bricolage

divers stands seront tenus par les associations et les écoles:
grillades (AHCVV) buvette et soupe (MQCC)
sandwichs (Restaurants scolaires) boissons chaudes (APECV)
pâtisseries (Maison des Petits de St-Antoine)
brocante et vente d'artisanat (école Ferdinand-Hodler)

du DJPT... n'existaient pas qu'au sein de l'Office des poursuites.

Les forces de police ne soutenaient pas le contrôle du stationnement dans nos rues, et sur les zones bleues auxquelles nos macarons nous donnent accès. Au niveau de l'aménagement... en huit ans, aucune mesure décidée n'a été réellement appliquée.

Nous ne pouvons donc qu'espérer mieux de la part des nouveaux responsables concernés, en particulier pour l'aménagement qui pourrait enfin se faire de manière réellement concertée avec le département concerné à la Ville.

Ainsi, il sera peut-être possible qu'enfin des choses se mettent en place, en ce qui concerne des projets déjà bien avancés, mais dont on ne voit pas encore l'application (place Bel-Air, Rôtisserie...). Sans non plus oublier d'autres aménagements à prévoir compte tenu de l'envahissement incontrôlé de nos rues du centre (potelets, bornes aux entrées de la Vieille-Ville, ect...).

Enfin, n'oublions pas de souligner que nous restons dans l'attente d'une police municipale au service des habitants, c'est-à-dire à même de faire appliquer les conditions de circulation dans nos rues.

Nous en sommes loin. Plus rien n'est respecté, notamment les abords de l'école enfantine de Saint-Antoine dont l'accès est constamment constellé de véhicules indésirables. Récemment, un quotidien local évoquait les nuisances induites par le stationnement « ventouse » des frontaliers dans les communes périphériques.

Ces désagréments sont du même ordre que ceux que nous déplorons dans notre quartier. Il n'y a pas de raison pour que nous acceptions cette situation qui laisse pourtant nos élus indifférents.

Il semble que Monsieur Hediger, responsable de la police municipale, n'a pas placé ses priorités dans cette activité qui pourtant lui a été récemment confiée.

C'est vrai que le contrôle du stationnement n'est pas très populaire. Il est néanmoins nécessaire, pour des raisons de sécurité, mais aussi pour permettre l'accès à nos logements.

Cette année encore, nous tenterons de le lui faire comprendre. Ce qui semble difficile au vu des réactions que nous avons eues de sa part lors de nos tentatives de prise de contact.

Philippe HUGUELET, Président de l'AHCVV

HENRI HENRI NOVERRAZ NOUS A QUITTE

Nous avons appris la mort d'Henri Noverraz, peintre et écrivain. Il a vécu longtemps dans la Vieille-Ville ; il connaissait tout le monde. Personnage passionné, cultivé et surtout doué.

Il avait toujours une histoire à nous raconter. Nous fûmes nombreux à arpenter les rues du quartier ou la place du Bourg-de-Four. Henri Noverraz ne plaisait pas aux aristocrates de la commission d'achat pour le fond de décoration.

Combien d'appels il a fallu lancer au regrette conseiller administratif Claude Ketterer pour que la Ville de Genève lui achète deux tableaux. Il a quitté le quartier sans rien nous dire, pour se soigner dans un établissement hospitalier du canton où il s'est tu pour toujours.

Geneviève Piret, alias Clémentine, la jeune fille qui se tient sous le tilleul du Bourg-de-Four, l'a honoré à sa façon, c'est ainsi que les passants ont appris la mort d'Henri Noverraz.

LA PLACE STURM AUX HABITANTS DU QUARTIER

Le 2 décembre 2001, les électrices et électeurs de Ville de Genève ont refusé le projet du musée d'ethnographie. La conséquence immédiate a été que le conseil municipal a été assailli de motions qui demandent au conseil administratif de démolir les pavillons cinquantenaires et d'aménager l'esplanade en promenade.

Une photographie datant d'avant la construction des pavillons présentait une esplanade équipée de bancs et barres fixes et autres engins pour la pratique de la gymnastique pour l'école. Les arbres actuels sont presque tous d'origine. Le sol était en gravier comme l'était la promenade de la Treille avant qu'elle ne soit goudronnée. Les baux des Pavillons ont été résiliés pour la fin du mois de juin 2002. Le Conseil administratif demandera un crédit pour démolir les pavillons dès qu'ils seront libérés. Le projet sera ainsi vite réalisé.

Pour autant qu'il n'y ait pas des amoureux des pavillons qui en demandent le classement !

Une intervention récente acceptée par le conseil municipal a demandé aux autorités

d'étudier parallèlement le secteur Guyénat pour garantir la circulation et le bien-être des habitants comme cela avait été fait à l'occasion des études pour le musée.

Ceux qui voudraient être entendus voir même participer à l'établissement du programme de l'aménagement de ce secteur peuvent nous écrire car, notre association sera associée à la conception et la mise en oeuvre de cette esplanade. Une séance d'information est prévue le lundi 18 mars à 20 h00 pour présenter un avant projet de l'aménagement de l'esplanade de Sturm.

ALHAMBRA ENFIN DE BONNES NOUVELLES

Le conseil municipal vient de voter un crédit de 1'277'700.-fr. pour la réfection de la toiture du bâtiment et différents travaux d'entretien. Un autre crédit de 150000.-fr. pour l'étude du périmètre compris entre la rue de la Rôtisserie, Frank-Martin, La Pélisserie et la rue Calvin. Cet ensemble a toujours posé des problèmes pour l'intégration spatiale de constructions. Il y a déjà eu des concours qui n'ont jamais donné satisfaction aux jurys et aux commissions de protection du patrimoine. Il faut souhaiter qu'un projet sorte très pro-

chainement et que des logements soient construits pour les familles et les personnes âgées. Actuellement, une coopérative d'habitation planche sur un projet qui devrait concrétiser l'initiative populaire municipale « POUR LA SAUVEGARDE DE L'ALHAMBRA ET LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS BON MARCHE », qui date de 1992. Il faut savoir que la Ville de Genève est devenue propriétaire de la parcelle il y a deux années, cet échange ayant été réalisé avec les terrains des anciens abattoirs ou se construit le stade de la Praille. Nous vous tiendrons au courant dans notre prochain Journal du mois de Juin.

MUR DE L'ANCIENNE PRISON DE SAINT-ANTOINE

Le mur de l'ancienne prison de Saint-Antoine est toujours en place avec ses tessons de verre. Récemment une intervention au Conseil municipal a été renvoyée au conseil administratif pour lui demander d'intervenir auprès du conseil d'Etat pour qu'il prenne une décision sur sa conservation ou sa démolition. La SMNS, commission des monuments et sites hésite-t-elle ? L'avis des associations du quartier a-t-il été demandé ?

L'AHCVV, n'a pas été consultée. Des renseignements et interventions seront faites auprès du Département des Travaux Publics...

RELAIS TELEPHONIQUE MOBILE DE LA RUE SAINT-VICTOR

Après une vigoureuse intervention contre la prolifération des relais pour les natels et les risques que pourraient occasionner les ondes pour la santé des personnes exposées.

Le conseiller administratif Ferrazino a dénoncé le bail de swisscom et fait démonter le relais. Informez-nous sur les autres relais que vous repérez.

Dessine-moi UN ESPACE PUBLIC !

Par définition, l'espace public appartient à toutes et à tous. Il est le lieu des sociabilités urbaines, ouvert au libre jeu des opinions. Hélas, pour en être l'usager, chacun s'en improvise l'expert.

Nombreux sont ceux qui revendiquent une ré-appropriation de l'espace public et demandent que soit adopté un projet urbain fédérateur, un concept clair et une véritable stratégie urbaine sur le long terme, au-delà des mandats politiques qui sont limités.

Mais comment fabriquer la ville en partant de l'espace public ?

- Tout d'abord éviter les positions dogmatiques, rester ouvert. Affronter la complexité du thème, avec les moyens d'aujourd'hui.
- Cesser de morceler la ville, la penser de manière globale, comme un corps, un système complexe de ramification.
- Utiliser la panoplie des outils et s'inspirer des expérimentations développées depuis 30 ans dans d'autres villes d'Europe. Genève n'est pas si unique que cela.

Quant à la voiture, si dévoreuse d'espace, elle est l'empêcheuse de sociabilité urbaine. Il faut donc la canaliser, la retenir en bordure d'un cœur de ville qui réaffirmera sa centralité par des espaces publics sobres, allégés du superflu.

Nous sommes confrontés à : une trop forte monofonctionnalité, des phénomènes d'enclavement, un manque d'entretien des espaces publics mais aussi des bâtiments. Le temps de la ville reste lent, confronté au double objectif de traduire les dynamiques et les évolutions de la société mais aussi d'intégrer ses permanences et ses continuités.

Pour cela, il faut inventer de nouveaux modèles répondant à cette ville du 21^{ème} siècle, avoir le courage de tenter des expérimentations.

La cohérence de ces actions à entreprendre, viserait à agir à la fois : sur l'habitat, les espaces publics, le commerce, l'emploi et la culture.

Il n'est bien entendu pas question d'intervenir

sur l'ensemble des espaces publics. Mais d'agir ponctuellement par des réalisations qui marquent durablement l'espace comme autant de bornes territoriales. On peut être extrêmement ambitieux dans ses intentions mais modestes dans leur expression. Ces projets ont une valeur d'exemple et illustrent les objectifs de la ville en leur donnant une réalité concrète en des lieux précis.

Ces espaces publics constituent l'armature qualifiante qui renforce l'identité des quartiers et homogénéisent la ville. Homogénéiser ne signifie pas chercher à créer une ligne graphique, mais de proposer des familles caractérisant les différents secteurs et introduisant des résonances entre elles. Mais ces hypothèses de projet ne doivent pas être trop lointaines car elles seront forcément erronées. Aux concepteurs il faut demander d'observer les lieux d'intervention puis de proposer des aménagements en recherchant les cohérences nouvelles avec ce qui existe. L'enjeu premier étant de passer de la logique de la voirie à celle de l'espace public, de renouer avec l'art urbain.

Avec pour objectif de voir naître des projets sensibles qui modifieront la hiérarchie entre piétons et véhicules.

La qualité d'un projet de ville dépend avant tout de la détermination des édiles. Il faudrait nommer pour cela des responsables de projet par quartier, qui seraient directement rattachés à la Ville de Genève et à l'ensemble des services concernés.

Leur tâche étant de collecter l'ensemble des demandes issues des utilisateurs, puis d'élaborer des cahiers des charges afin d'organiser des concours restreints pour les créateurs (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs). Puis, en concertation avec les usagers, concrétiser des réalisations afin que ces utilisateurs se les approprient pleinement, ce qui est la meilleure garantie de leur pérennité.

La pratique nous apprend que les espaces publics sont par essence les lieux d'intérêts divergents. Par conséquent, les décisions prises se feront en fonction de l'intérêt public et non des groupes de pression.

Raison pour laquelle c'est aux élus de s'investir sans délégation, car c'est là que la

validation politique prend sa pleine signification. De plus, une maîtrise d'ouvrage forte est la condition pour progresser.

Les spécificités du territoire genevois font qu'une ville comme la nôtre devrait vivre autour de son cœur, son centre historique ; hélas, celui-ci est déserté après la fermeture des magasins et des bureaux. Le m2 augmente, et les habitants désertent. Doit-t-on favoriser la mixité ? Réfléchir sur l'occupation des rez-de-chaussée ? Inverser la tendance par des décrets ?

L'espace public qui en résulte est fantastiquement complexe. Il a ses exigences propres et demande beaucoup de temps. Mais c'est l'indispensable garantie pour créer du sens.

Régis Alexandre URSINI architecte

La Vieille-Ville n'est pas seule au monde...

En effet, certains quartiers subissent des difficultés similaires aux nôtres.

D'abord, le quartier de Saint-Gervais, la « Vieille-Ville de la rive droite », comme on l'appelle. Ses habitants sont excédés par le manège incessant de véhicules, le non respect des aménagements prévus, etc...

Ils ont choisi de manifester, en fin d'année dernière afin d'attirer l'attention sur cette situation.

Un passage dans ce quartier le samedi après-midi suffit pour se rendre compte combien le quartier est encombré de bouchons permanents. Comment, dans une telle situation, obtenir là une qualité de vie « qui vaut la peine d'être vécue » ? Le statut des rues, décidé il y a quelques années par un magistrat probablement sous influence, n'y est bien entendu pas respecté. Il s'agit là typiquement de conditions qui devraient progressivement appartenir au passé : rues « marchandes » où tout le monde passe, rues piétonnes ou résidentielles servant de parking...

on se croirait dans notre quartier.

Plus récemment, nous avons été informés par les journaux que des aménagements sont prévus aux Eaux-Vives. Ce qui est bien évidemment contesté par certains milieux, toujours les mêmes d'ailleurs. Le quartier des Eaux-Vives est caractérisé par une urbanisation extrême : à notre connaissance, pas de zone piétonne ou résidentielle, même le parc du même nom est traversé par une route !

Nous ne pouvons qu'être solidaires de ceux qui essayent de mettre en place quelques aménagements susceptibles de rendre aux humains (et à leurs amis à quatre pattes) quelques espaces pour se balader. Par exemple, comment tolérer que la piétonnisation d'un simple tronçon de 50 mètres de la rue du Port soit bloquée par des recours ? Le commerce va-t-il en être affecté à ce point ?

Une fois de plus, l'intransigeance domine et empêche la réalisation d'aménagements indispensables à la valorisation des rues de notre ville.

ICE DREAM

Bulletin à renvoyer à l'AHCVV - Case postale 3029 1211 Genève 3

Bornes télescopiques

Les découvertes de la Julie !!!

Le 9 mars dernier la Tribune de Genève sous le titre comment valoriser la Vieille-Ville ? exposait entre d'autres projets, l'idée de la mise en place de bornes télescopiques afin de réduire le trafic automobile. A ce propos rappelons que cela fait déjà plus de deux ans que le Conseil municipal a renvoyé à la commission de l'aménagement et de l'environnement une proposition de motion déposée notamment par trois membres de l'AHCVV demandant au Conseil administratif la mise en place de bornes rétractables pour régler l'accès à la Vieille-Ville du trafic motorisé.

Dans les zones piétonnes, et notamment en Vieille-Ville, les rues piétonnes sont fermées dès 11 h 30. Depuis de nombreuses années, les zones piétonnes étaient fermées par des chaînes mises en place en fin de matinée par les agents de ville, puis ouvertes le matin pour permettre l'accès aux livraisons et aux ayants droit.

Il s'agit d'un système hors du temps, pas pratique et inesthétique, et qui de plus



pose de multiples problèmes: accès en dehors des heures d'ouverture pour des cas urgents. Il est simplement inadapté aux nouvelles dispositions réglant le trafic et le stationnement dans les zones résidentielles et l'introduction des macarons réglant le stationnement dans les zones d'habitation. Les chaînes ne sont plus mises en place

depuis longtemps, ce qui provoque des abus et des nuisances dans la Vieille-Ville, notamment la nuit. Le parking sauvage pose des problèmes de sécurité,

d'accessibilité aux zones piétonnes par la mise en place de bornes rétractables utilisables par les ayants droit.

Les particularités de la Vieille-Ville de Genève permettraient, sans grands investissements, la mise en place de telles bornes pour régler l'accès de la Vieille-Ville aux seuls ayants droit. Une solution d'autant plus facile à mettre en application que l'accès à la Vieille-Ville est limité par quelques rues seulement. Il est incompréhensible que de telles solutions, simples du point de vue de la mise en place, efficaces, ne demandant pas d'importants investissements et surtout réduisant les frais d'intervention des agents de ville ne soient pas encore mises en place pour répondre aux problèmes de sécurité et de mise en valeur de la Vieille-Ville, Vieille-Ville qui mérite mieux que la gabegie qui règne actuellement en raison du laxisme des autorités cantonales et municipales.

Maintenant que même la Tribune de Genève s'est rendue compte que la mise en place de bornes télescopiques, qui existent déjà depuis des années à la promenade de St Antoine ! pourrait être une solution valable ! Continuons d'espérer de voir enfin la Ville de Genève mettre en place de bornes rétractables pour régler l'accès à la Vieille-Ville du trafic motorisé.

il est impossible aux véhicules d'urgence (ambulances et pompiers) d'accéder à la Vieille-Ville.

De nombreuses municipalités, des villes et même des villages, tels que Nernier par exemple, ont résolu le problème

A vos agendas!

**Fête du printemps
le samedi 23 mars sur la Treille**

**La prochaine assemblée générale de
l'AHCVV aura lieu le 18 avril 2002
avec la présence de
Monsieur Robert Cramer
Conseiller d'Etat**

**La bal du premier juin
dans le parc des Bastions**

Tour de Romandie cycliste 2002

Prologue dans les rues de la Vieille-Ville?

le mercredi 30 avril 2002 à partir de 16h30 se déroulera, si tout va bien, le prologue du tour de Romandie dans les rues de la Vieille-Ville. Le départ du tour de Romandie aura lieu le lendemain 1^{er} mai à 12h.

Dans ce prologue les coureurs prendront le départ toutes les minutes depuis la rue Lefort et effectueront un parcours de 3,5 km. De la rue Lefort, les coureurs passeront par : le pont Charles Galland. La rue Théodore-de-Bèze, le Bd Jaques-Dalcroze, la rue de Candolle, la rue St Léger, la rue de la Croix-Rouge, la rampe de la Treille, la rue-de-l'Hotel-de-Ville, le Bourg-de-Four, la rue Etienne-Dumont et la promenade du Pin.

L'arrivée sera jugée à la rue St-Victor.

L'organisation de ce prologue exigera la fermeture à la circulation du périmètre de la Vieille-Ville. Il provoquera certainement quelques perturbations et désagréments aux habitants de la Vieille-Ville.

La retransmission en direct par la TV de cet événement donnera une formidable possibilité de faire connaître l'ancienne Genève à des millions de téléspectateurs suisses et étrangers.

Pour la durée de ce prologue la priorité sera donnée aux piétons dans les rues de la Vieille-Ville.

UN ARBRE ET UN BANC A LA RUE TABAZAN

A la demande d'habitants du bas de la rue Tabazan, le service des espaces verts de la ville de Genève a planté l'année passée un arbre, posé un banc et une énorme poubelle. Dès qu'il y a du soleil, réservez votre place !

sports et jeux
à l'Aubépine

sports et jeux

libre et gratuit

**vacances de Pâques
mardi 2 et vendredi 5 avril
de 13h30 à 17h**

**les samedis
20 avril 11 mai 8 juin
de 20h à 23h**

**3 salles de gym et le
Sans Souci ouverts**